



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Santé, populations, et politiques sociales
(SPPS)

de l'Ecole des Hautes Etudes en
Sciences Sociales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris 13 – Paris-Nord

Mention : Santé, populations et politiques sociales (SPPS)

Domaine : Sciences sociales

Demande n° S3MA140005858

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
EHESS 190-198 Avenue de France - 75013 Paris et ENS Campus de Bobigny
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Santé, populations et politiques sociales* (SPPS) de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) a été créée en 2005. Elle est co-habituée avec l'Université de Paris 13 – Paris-Nord et s'appuie sur le master Erasmus Mundus *Dynamics of Health and Welfare*.

Cette mention prépare les étudiants à la poursuite d'un doctorat notamment à l'EHESS pour la formation doctorale SPPS, mais aussi l'Ecole doctorale ERASME de l'Université Paris 13 qui est le prolongement « naturel » de cette formation. Cette mention permet aux étudiants et à des professionnels qui reprendraient leurs études d'intégrer des organismes qui interviennent dans le domaine sanitaire et social (comme l'Institut national de veille sanitaire, INVS), organismes de sécurité sociale, organisations non gouvernementales, observatoires régionaux de la santé, ministères de la santé, collectivités locales, organisations internationales.

Les étudiants sont admis en première année de master (M1) avec une licence Sciences humaines et sociales. Les étudiants titulaires d'une licence avec mention Histoire et Géographie de l'Université Paris 13 et encadrés par un tuteur membre de l'équipe pédagogique de la mention du master SPPS bénéficient d'un accès de droit. Les dossiers des candidats doivent comprendre un projet de recherche de deux pages, d'environ 6000 signes, une lettre de motivation, un curriculum vitae (CV) et si possible le relevé de notes de licence. L'admission en seconde année (M2) se fait par validation des travaux des étudiants de M1 de la mention et les titulaires d'une maîtrise ou d'un M1 sont admis en M2 après l'examen de leur dossier par le conseil pédagogique. Ce dossier doit comporter les relevés des notes de licence, un exemplaire du mémoire de maîtrise ou le relevé de notes de M1, une lettre de motivation, un CV et un projet de recherche d'une dizaine de pages environ.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention est originale et n'a pas d'équivalent au niveau régional et national.

Les compétences et connaissances attendues en sortie de formation insistent surtout sur le mémoire de recherche et laissent de côté d'autres aspects de la formation qu'il aurait été souhaitable de voir mentionner et qui ne sont présentes, ni dans le dossier présenté, ni dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).

La mention n'admet pas de formation continue et de formation en alternance ou à distance. Le dossier ne présente pas d'informations sur les étudiants handicapés et salariés, mais il est fait mention que depuis l'installation de la mention, un quart des étudiants recrutés sont des professionnels de santé.

L'adossement à la recherche est parfaitement réalisé avec les relations aux laboratoires d'appui de la mention SPPS au sein de l'Université Paris 13 : l'IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaires) ; le CRESC (Centre de Recherche Espaces, Sociétés, Culture) et de l'EHESS : l'IRIS, le CERMES3, le Centre de Recherche Historiques, le CNJ (Centre d'études des normes juridiques), le Centre Alexandre Koyré (histoire des sciences et des techniques). Il existe une collaboration avec Institut National Etudes Démographiques (deux séminaires sur la population) et des collaborations avec l'Institut de Recherches et de Développement (IRD). La mention SPPS s'appuie également sur le « réseau des jeunes chercheurs santé et société ».

La structure de la formation pour le M1 et le M2 comprend un équilibre d'un tiers d'enseignements pluridisciplinaires, d'un tiers d'enseignements aux méthodologies et d'un tiers d'enseignements optionnels, terrain et mémoire pour un volume horaire de 120 ECTS sur les deux ans. Des passerelles existent avec les masters *Analyse et politiques économiques* et *Politiques publiques et développement* sur le campus Jourdan. Les étudiants peuvent compléter leur formation en choisissant des séminaires à l'EHESS ou à l'ENS (Ecole Normale Supérieure).

L'anglais et le perfectionnement linguistiques pour les étudiants étrangers sont présents, mais on note que les étudiants sont insatisfaits de la place des langues dans la formation.

Un stage est prévu en M1 et l'enseignement des méthodes statistiques dédiées aux sciences sociales est présent.

L'ouverture à l'international est réalisée par l'inscription de la mention dans le master européen Erasmus Mundus *Dynamics of Health and Welfare*. Des liens actifs permettent de valider un semestre à l'étranger avec l'Université Laval du Québec (programme d'échange) ou à la Fondation Cruz (Rio de Janeiro, Brésil), ou à l'Université de Durban (Afrique du Sud). Plusieurs étudiants ont réalisé des séjours à l'étranger : Université de Californie (convention avec l'ENS) et Université de Victoria en Australie. En 2011-12, trois étudiants se sont rendus à Dakar au Sénégal dans le cadre de conventions avec l'IRD.

L'équipe pédagogique est composée de professionnels et d'enseignants-chercheurs dont les appartenances aux sections du conseil national des universités (CNU) sont diverses en raison du caractère pluridisciplinaire de la mention : sections 21, 19, 38, 40, 36, 33, 12, 04, 22, 20. Les enseignants-chercheurs des universités représentent un tiers de l'équipe pédagogique alors que les chercheurs du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) en représentent le quart. Un secrétariat est dédié à la mention. Les délégués étudiants sont présents au conseil pédagogique. Il n'est pas fait mention dans le dossier de livret de l'étudiant. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements réellement réalisée par les étudiants. Une évaluation informelle fait apparaître l'insuffisance de la vie collective au sein du master SPPS et de l'EHESS, de la place de l'enseignement des langues et des supports techniques pour les cours, ainsi que des lacunes à propos des enseignements méthodologiques.

La fiche d'autoévaluation n'est pas réellement une autoévaluation distanciée. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est présente, mais les compétences ou capacités à évaluer manquent de précisions et de détails. Il en est de même pour les métiers visés.

Les étudiants étrangers représentent 50 à 60 % de l'effectif total des étudiants de la mention. Le recrutement des étudiants est interdisciplinaire et international. Les effectifs sont stables en M1 (19-20 selon les années) et en hausse en M2 (de 36 à 44 les deux dernières années).



Les données sur le devenir des étudiants sont présentes, mais parfois lacunaires. Les taux de poursuite en thèse de doctorat sont finalement très variables, de faible (5 %) à très moyen (27 %), mais cela reste quand même peu pour une mention à finalité recherche.

La mention de master *Santé, populations et politiques sociales* de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales est une formation forte et efficace de par ses objectifs réalistes, son adossement à la recherche et ses ouvertures à l'international, un équilibre bien réalisé dans les différents enseignements et un pilotage efficace. Cependant quelques points de fonctionnement de la mention pourraient être améliorés et donner plus de vigueur à cette formation.

- Points forts :
 - Partenariat EHESS/ENS.
 - Ouverture à l'international.
 - Qualité et diversité disciplinaire de l'équipe pédagogique.
 - Bon équilibre entre cours, séminaires fondamentaux et méthodologie du travail universitaire et de recherche.
 - Réalisation de stages de terrain.

- Points faibles :
 - Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
 - Recrutement des étudiants peu diversifié d'où des effectifs stables, mais ne progressant pas.
 - Absence d'autoévaluation réaliste et ferme.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de réaliser une auto évaluation plus réaliste et pertinente. La question de la place des langues dans la formation devrait être posée. Le recrutement des étudiants devrait se diversifier notamment par l'information dans les établissements de province de l'existence de la formation. L'évaluation de la formation par les étudiants devrait se mettre en place de façon plus formelle afin d'avoir un réel retour sur la formation. Des collaborations avec des établissements européens et de province pourraient être envisagées. Une réflexion devrait être conduite sur le faible taux de poursuite en doctorat.

Enfin les institutions de tutelle seraient inspirées de soutenir cette formation par un programme d'allocations doctorales plus étoffé.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A+

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B

- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Le président

Paris, le 27 septembre 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur la mention de Master « sante, populations, politiques sociales » (S3MA140005858)

Le rapport d'évaluation de l'AERES conclut que le taux de poursuite en doctorat des étudiants de la mention SPPS est relativement faible pour une mention à finalité recherche.

Nous rappellerons que le taux de poursuite en doctorat enregistré par l'EHESS pour la mention (36,3% en 2007-2008, 20% en 2008-2009, 5% en 2009-2010, 34,6% en 2010-2011) ne capture qu'une partie de l'orientation des étudiants SPPS en doctorat, ceux qui s'inscrivent à l'EHESS. Or celle-ci pâtit tout d'abord du faible nombre de contrats doctoraux alloués à la mention (1 seul contrat doctoral par an). Si bien que nos étudiants concourent dans des établissements extérieurs et en premier lieu l'Université Paris 13 avec laquelle la mention est co-habituée (4 contrats doctoraux y ont été obtenus par les étudiants de la mention depuis 2010). De plus, les étudiants étrangers recrutés dans le cadre du master Erasmus Mundus Dynamics of Health and Welfare, qui poursuivent majoritairement en doctorat (54% d'entre eux), s'inscrivent pour les 2/3 dans des établissements autres que l'EHESS, notamment dans des universités à l'étranger. Si l'on additionne ces différents éléments, on obtient une proportion de poursuite en doctorat sensiblement plus élevée que les statistiques internes ne l'indiquent. Nous rappellerons également que sur la période 2010-2012, la formation doctorale SPPS a connu une forte augmentation de ses effectifs (de 7 à 33 inscrits). La finalité recherche de la mention nous paraît plus affirmée que l'appréciation retenue par l'évaluation.

En même temps, la mention Santé comporte une forte dimension professionnelle, particulièrement dans son recrutement (1/3 de professionnels de santé, médecins et personnels médico-sociaux, qui acquièrent une formation en sciences sociales et qui retournent dans leur métier à l'issue du master). Les professionnels de santé utilisent cette formation à finalité recherche pour prendre de la distance avec leur métier et poursuivre leur trajectoire professionnelle. Sous cet aspect, il convient d'envisager une association particulière entre finalité recherche et finalité professionnelle, qui échappe au taux de poursuite en doctorat.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur